



COMPTE RENDU COMITE TECHNIQUE DU 27 SEPTEMBRE 2013

FO DGFIP 35 a fait la déclaration liminaire jointe.

En réponse à l'ensemble des déclarations des syndicats, le Directeur a répondu qu'il parlera de démarche stratégiquequand il aura des éléments à proposer !

Nous avons répliqué que les actions proposées dans la réunion de ce jour entrent bien dans ce cadre.

A l'ordre du jour figuraient notamment :

- 1/ L'aménagement des horaires de la trésorerie de Chateaufort d'Ille et Vilaine,
- 2/ Le circuit de la taxe d'aménagement,
- 3/ L'envoi des AFM à l'étranger par la TCA,
- 4/ Le rapport de l'IGF suite à sa visite en dans des SIP d'Ille et Vilaine,
- 5/ Le plan de formation pour la fin d'année,
- 6/ Présentation de l'expérimentation des pôles patrimoniaux,
- 7/ Un point d'information sur le DUERP,
- 8/ Une information sur l'adaptation du réseau de la DRFiP 35,
- 9/ Questions diverses .

1/ L'aménagement des horaires de la trésorerie de Chateaufort d'Ille et Vilaine

Le directeur a soumis la proposition de fermeture (public et téléphone) le mercredi, invoquant le recours important au dépannage, le sous-effectif (-0,2 agent). Il a observé que toutes les administrations réduisent leur accueil!

FO a rappelé les propos de sa déclaration liminaire : les usagers ont de plus en plus de difficultés à accéder à l'administration. La fermeture de l'accueil physique et téléphonique ici le mercredi, là le lundi et ailleurs le vendredi pallie le sous-effectif chronique et conduit à terme aux transferts de mission vers des centres d'appel préconisés par la démarche stratégique.

Refusant de choisir entre la santé des collègues et le recul du service public, FO-DGFIP n'a pas pris part au vote.

2/ Le circuit de la taxe d'aménagement

FO-DGFIP 35 a exprimé son opposition à un nouveau transfert de mission de poste comptable vers la Direction Départementale, transfert qui fragilise les postes concernés.

La Direction répond que "le service recouvrement produits divers est d'accord pour assurer cette nouvelle mission". Nous avons demandé si l'effectif du service permettrait de faire face

aux nouvelles tâches (s'ajoutera la réception d'un gros stock d'indus du Centre Gestion Service Retraites ." On verra" répond la Direction !

FO sera vigilant sur les problèmes que pourrait créer le recouvrement de cette nouvelle taxe.

3/ L'envoi des AFM à l'étranger par la TCA

Sur ce sujet, la direction a aussi un discours lénifiant : la charge de travail supplémentaire serait "modeste" (équivalente à un agent : 40 courriers en langue étrangère entre le 12 août et le 10 septembre pour 15 000 amendes adressées chaque semaine, et 45 appels téléphoniques en 4 semaines). Les paiements par internet ne généreraient aucun surplus de travail; 70% des paiements par virement sont intégrés automatiquement.

FO a relevé un problème : le circuit est dépendant d'Intelcia, prestataire de l'Agence Nationale du Traitement Automatisé des Infractions, opérateur privé qui a été choisi suite à un appel d'offres pour gérer le flux d'appels téléphoniques de contrevenants étrangers.

Ensuite dès novembre 2013, la TCA recouvrera les amendes des contrevenants allemands, espagnols et hollandais, les agents nous dirons si la charge de travail reste transparente !

La Direction n'a pas répondu à la question de FO sur la situation du service remboursement et consignation de la TCA . L'effectif de ce service a fondu alors que le nombre de remboursements a fortement augmenté, l'officier du ministère public ne traitant pas toutes les réclamations dans les délais.

Pour conclure, FO affirme que la Direction tient un peu vite son discours rassurant.

4/ Le rapport de l'IGF suite à sa visite cet hiver dans des SIP d'Ille et Vilaine

En ouverture du comité technique le directeur nous a fait part de sa volonté de transparence, de dialogue et de concertation !

Pourtant, il n'a pas voulu donner de restitution écrite de ce rapport aux organisations syndicales.

Sur notre insistance, il a quand même développé rapidement les 20 propositions qui concluent le rapport.

Celui-ci préconise entre autres d'augmenter les objectifs quand ils sont atteints, d'aller plus loin dans le contrôle interne, d'impliquer davantage les chefs de service dans le pilotage, de rendre plus flexibles les dispositifs d'accueils et de rapprocher l'assiette du recouvrement.

Le rapport relève un accueil de qualité mais remarque ensuite un effectif trop important à l'accueil ! il préconise un rééquilibrage des effectifs entre les différentes fonctions.

En même temps en septembre 2013 on constate une hausse de fréquentation de 30% de l'accueil à Rennes et à ST Malo, par rapport à septembre 2012. Pour FO, ces services accueils devraient donc au contraire être renforcés, les horaires en journée continue à l'accueil de Rennes magenta rétablis.

La direction répond que la hausse de fréquentation des accueils en septembre est ponctuelle !

5/ Le plan de formation pour la fin d'année

Une information a été faite sur une formation proposée aux agents nouvellement promus ou mutés, constituée de 11 parcours de présentation des “métiers” de la DGFIP.

La Direction répond enfin à la demande de formation pour les agents arrivant au service liaison-rémunérations. Un module est en cours de préparation. La direction confirme par ailleurs que la période de fin d’année n’est pas propice aux formations qui auront donc sans doute lieu en 2014

FO a demandé que soit aussi dispensée une formation sur place au service CGSR pensions. Les formations actuelles ont lieu à Paris.

Deux formations sont obligatoires : discrimination, déontologie .

Appelée à voter sur le point de la formation professionnelle, FO s’est abstenue , car l’offre ne répond pas toujours complètement à la demande des agents.

6/ Présentation de l’expérimentation des pôles patrimoniaux

M Franque a exposé que notre direction figurait parmi les 13 directions expérimentatrices en ce domaine. Il nous a précisé qu’il n’y a pas de modification de l’organisation actuelle ni des services.

Cette expérimentation s’effectue dans le cadre du rapprochement entre SPF (service de publicité foncière) et enregistrement.

Le bureau CF1 effectuera une bilan de cette expérimentation sur le plan qualitatif et quantitatif.

FO a demandé si les objectifs de contrôle des dossiers à fort enjeu demandés aux Pôles de Contrôle et Expertise PCE, FI, cellule DFE et cellule SCP DFE des particuliers.

M Franque n’a pas communiqué de chiffres mais a en effet indiqué que cette cellule prenait davantage de contrôles.

7/ Un point d’information sur le DUERP

MME Soudain a présenté le nouvel outil de recensement des risques professionnels et annoncé deux réunions de formation pour les cadres volontaires sur le sujet les 4 et 10 octobre .

Elle a regretté la désaffectation des cadres en 2012 sur le sujet du DUERP.

Pour FO, on peut reconnaître une avancée : un programme annuel de prévention a été établi. Il recense et actualise les risques professionnels dans les services.

FO demande cependant quels sont les moyens alloués pour cette mission de prévention des risques. Nous avons fait remarquer aussi que les cadres qui doivent mettre à jour et assurer le suivi de ce plan sont malheureusement peu disponibles pour cette mission, car ils sont déjà très accaparés par la situation tendue de leur service.

Cadres, agents et représentants du personnels se demandent aussi quels moyens budgétaires seront dégagés pour répondre à tous les besoins en prévention.

FO a mis en avant le situation de la trésorerie de ST MEEN LE GRAND dont l’exposition aux risques professionnels est mise en avant dans le Programme Annuel de Prévention (PAP).

Le maire de la commune a adressé le 23/08/2013 au DRFIP une lettre proposant une solution de relogement du poste au 1^{er} décembre 2013. FO a demandé qu’elle soit annexée au Procès-verbal du comité technique. Compte tenu de l’urgence du relogement du poste, nous sommes en effet étonnés de l’absence de suite à cette proposition. Nous avons demandé à connaître les intentions de l’administration.

La Direction n'a pas répondu, préférant probablement jouer la montre pour supprimer l'une des 2 trésoreries de St Méen ou Montauban à court terme.

FO dénonce cette forme d'acceptation des conditions de travail déplorables dans cette Trésorerie.

8/ Une information sur l'adaptation du réseau de la DRFiP 35

La direction a présenté 2 opérations d'adaptation du réseau autorisées par la Direction Générale :

- a) La fermeture de la trésorerie de La Guerche au plus tôt au 01/01/2015 avec transfert à Vitré
- b) La fermeture du service de publicité foncière de Vitré au 01/09/2014 par transfert vers le service de publicité foncière de Rennes 2.

Une motion commune d'opposition à ces projets signée par FO, CGT et Solidaires a été lue et annexée au procès-verbal.

La fermeture de la Guerche serait justifiée par le rattachement au 1^{er} janvier de la communauté de communes de la Guerche à celle de Vitré et par le faible effectif de la trésorerie qui solliciterait beaucoup l'équipe de renfort.

FO a répondu que les petits postes subissent de plein fouet les suppressions d'emplois et les transferts de missions. Les collègues qui sont affectés dans ces petites trésoreries doivent être polyvalents et immédiatement opérationnels . Cela explique que FO revendique l'arrêt des réformes incessantes et la création des emplois nécessaires au fonctionnement normal des postes et services.

Le choix de fermer le service de publicité foncière de Vitré a été orchestré par la direction en raison du départ du comptable de ce poste au 01/09/2014.

FO a dénoncé cette politique absurde de recul du service public et a rappelé que les services vitréens de la DGFIP seront très impactés par l'arrivée de la ligne à grande vitesse. Pour FO, ce seul élément justifie l'abandon du projet de fermeture du service. En effet, 12 communes et 8 000 comptes sont impactés, ce qui représente au minimum 8 mois de travail pour 2 agents.

De plus la relation de proximité de ce service avec les notaires permet d'éviter certains refus ou rejets d'actes.

9/ Questions diverses

La direction a informé d'un projet de fusion à partir de 2017 des trésoreries du CHU et du Centre Hospitalier Guillaume Régnier. spécialisées hôpital . On est vraiment ici dans une logique de création de grosses structures spécialisées préconisées par de la démarche stratégique. FO combattra cette fusion et en exigera l'abandon.

Les communautés de commune de Guichen et de Maure de Bretagne vont fusionner au 1^{er} janvier 2014. Les charges de la trésorerie de Guichen vont par conséquent continuer à augmenter. FO a demandé au directeur de bien vouloir se déplacer dans le poste pour expliquer aux agents comment ils pourront continuer à faire face sans effectif supplémentaire. La direction se veut là encore rassurante, explique que la charge supplémentaire ne se constatera

pas dès le 1^{er} janvier. Faudra-t-il attendre le mouvement de mutation du 1^{er} septembre pour éventuellement renforcer l'effectif ??

FO a demandé un point sur l'exécution du budget 2013 de la DRFIP35.

La direction la juge satisfaisante.

Elle explique toutefois par ailleurs qu'il faut nous habituer à de nouvelles pratiques, par exemple limiter le recours aux photocopies, pour faire des économies de papier.

La chef de service du Service Contrôle de la Redevance Audiovisuelle est décédée en juillet. La question de l'organisation du service a aussi été soulevée.

FO a aussi dénoncé la sollicitation importante de l'équipe de renfort au centre d'encaissement mi-octobre et mi-novembre, en partie pour permettre l'encadrement des nombreux vacataires, dont nous avons demandé le nombre.

FO a revendiqué l'arrêt du recours aux vacataires dans ce service et la création en contrepartie d'emplois de titulaires en nombre suffisant. Là encore, la Direction ne répond pas.

FO a relevé les incidents liés au rattachement du département au Centre Prélèvement Service pour les paiements dématérialisés de l'impôt et le délai de distribution des courriers des administrés.

Le Centre Gestion Service Retraites GSR pensions est en sous effectif (- 2,6 au 01/09/2013).

La direction évoque une diminution de 2% du nombre de pensionnés et de 10 % du nombre d'appels reçus (on demandera la transparence sur ce compteur, des pensionnés expliquant parfois ne pouvoir joindre la plateforme téléphonique).

La direction reconnaît tout de même un problème, puisqu'un lauréat de concours C va être affecté au CGSR.

De même, le directeur régional (supérieur hiérarchique du service) s'est engagé à examiner les relations parfois tendues avec le Service des Retraites de l'Etat.

En bilan, ce Comité Technique a plus qu'un goût d'austérité aggravée.

Stop ou encore ??? le « TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS » s'accentuerait encore en 2014 si l'on en croit le projet de loi de finances !

FO vous invite à faire remonter à ses représentants sur sites les revendications, les problèmes de formation PSV2, de réorganisations, de sous effectifs et autres sujets, pour que le syndicat puisse au mieux défendre nos missions et conditions de travail.

Vos représentants FO au CTL :

Catherine LE GUENNEC et Jean-Michel SEMPERE



DGFIP

BULLETIN d'ADHESION NOM : . Prénom : .

Grade : Indice . . Quotité de travail :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques,**
section d'Ille et Vilaine . (fo.drifip35@finances.gouv.fr)

Fait à